

19 avril 1872

### MESSAGE

Un message est reçu des Communes annonçant que celles-ci concourent à l'adresse à Sa Majesté, et qu'un comité a été nommé afin de travailler de concert avec le Comité sénatorial des impressions.

\* \* \*

### STATUTS

**L'hon. M. CAMPBELL** propose la deuxième lecture du bill

concernant les Statuts du Canada, qui vise à confier la garde de tous les actes originaux adoptés par les législateurs des anciennes provinces du Haut et du Bas-Canada, ainsi que tous les actes qui seront, plus tard, sanctionnés par le Gouverneur général au greffier du Sénat, qui sera comu comme le « greffier des parlements ».

Deuxième lecture.

La séance est levée.